Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 4

Rubrik: Philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Philatélie

par A. Barriot

Suite et fin de l'article paru dans le n° 2

Laufon : « crosse épiscopale de Bâle d'argent sur champ de sable » (couleur noir du sanglier).
Delémont : « de gueule à la crosse épiscopale de Bâle d'argent sur un mont de six coupeaux de même ».
Porrentruy : « Sanglier de sable sur champ d'argent ».
Je tiens à remercier Messieurs Montavon et Erard, de l'Association « Pro-Jura », ainsi que Monsieur J.L. Rais, Conservateur du Musée Jurassien pour les précisions qu'ils ont eu la gentillesse de me fournir.
Mais nous n'allons pas terminer ce récit sur le canton du Jura sans parler de la cérémonie importante de la « Remise de la masse ».
Qu'est-ce que « la masse » ? C'est le symbole de l'autorité de l'Etat que porte l'huissier lors des manifestations officielles.
C'est en fin de matinée, le mercredi 10 octobre 1979, dans la salle des chevaliers du château de Domont, que la remise de masse au gouvernement jurassien a eu lieu.
Composée d'un manche en ébène, sa partie supérieure se termine par un plateau sur lequel se trouve un cheval dressé sur ses pattes arrières et soutenant les armoiries de la République et Canton du Jura.
Le cheval est le symbole du Jura, pays d'élevage, principalement dans les Franches-Montagnes.
Le plateau est renforcé, en-dessous, par trois crosses entourant le manche. Sur ce dernier, se trouvent les armoiries des trois districts du nouveau canton.
Le bas du manche se termine par une boule gravée aux armes des princes-évêques de Bâle.
Ainsi, avec le canton du Jura, prend fin, provisoirement peut-être, l'histoire des armoiries cantonales de la Confédération. Je dis bien « provisoirement », car depuis la création du canton du Jura, le 23e, les six demi-cantons ont demandé au Conseil fédéral, en 1980, leur reconnaissance comme canton.

Emission annuelle « Pro-Juventute»

Avec 1972 et 1977, l'année 1983 voit la troisième série des roses :
-20 + -10 La belle Portugaise
-40 + -20 Hugh Dickson
-70 + -30 Mermaid
-80 + -40 Madame Caroline Testout
également le carnet composé de 8 timbres de -20 + -10 et 8 timbres de -40 + -20
La première valeur de cette série, -10 + -10 représente un ancien pèse-lettre, en bois et en laiton, appartenant au musée des PTT de Berne et datant des environs de 1820. Sa double graduation, en loth et en grammes servait aussi bien en Suisse qu'en France où le système métrique existait depuis la Révolution, alors que pour toute la Confédération, ce n'est qu'en 1862, par une loi fédérale, que le système métrique fut mis en application.

Coutumes populaires

Une valeur complémentaire se joint à cette série datant de 1977. C'est un 30 Cts vert, sur papier blanc luminescent, représentant une coutume du Rheintal saint-gallois : les « Röllelibutzen » d'Altstatten. Cette ancienne coutume de carnaval, à ne pas confondre avec les traditions si elle est déjà citée depuis le 16e siècle, doit très certainement remonter à une période beaucoup plus lointaine et placée sous le signe de la fécondité et de la purification. Les jeunes filles, en âge de se marier, sont poursuivies par des jeunes gens, somptueusement vêtus de costumes, la tête ornée d'une haute coiffure comportant des petites boules de verre, rubans multicolores, etc...

Ce timbre, ainsi que la série « Pro-Juventute », est mis en vente depuis le du 25 novembre.

Suisse Timbres-poste spéciaux I 1983

Jour d'émission **17 2 1983**

20 c.
Centenaire de la Fédération suisse de pêche et pisciculture
Ernest Witzig, Pully

40 c.
150e anniversaire de l'Université de Zürich
Eugen und Max Lenz, Zürich

70 c.
Centenaire de la Fédération suisse des journalistes
Roland Hirter, Bern

80 c.
Centenaire de la Société suisse des constructions de machines
Roger-Virgile Geiser, Lausanne

Format 36 × 26 mm

Timbres ordinaires 1983

170 c.
Cancer
Auteurs

180 c.
Lion
Eugen und Max Lenz, Zürich

Format 24 × 29 mm

200 c.
Vierge
Graveurs

« Coutumes populaires »

Signes du zodiaque

Dessin
Solange Moser, Muri BE

Gravure
Heinrich Heusser I, Oberägeri

Jour d'émission
25 11 1982

Jour d'émission **17 2 1983**

Bataille de Sempach
9 juillet 1386

Guerres de Zürich, Paix de Brandebourg (1-9-1352), Paix de Ratisbonne (juillet 1355), alliances et « désalliances » avec les Habsbourg, intrigues de l'abbesse de Köenigsfelden, Agnès, veuve du roi André de Hongrie contre les Confédérés, avances d'un côté ou de l'autre de chaque parti du conseiller Rodolphe Brun, bourgmestre autocrate de Zürich, tous les éléments étaient réunis pour que, par une seule étincelle, la guerre contre les Habsbourg ne reprenne vigueur.

Celle-ci commença par la déposition de Jean d'Attinghausen et par la destruction de son château fort par les Uranais. Puis, par l'augmentation des droits de douane et des impôts à Rothenburg (LU), au désavantage de Lucerne, le chevalier Grunenberg fit jaillir cette étincelle. Le 28 décembre 1385, les Lucernois s'emparèrent de la place de Rothenburg et le 6 janvier, toutes les communes se trouvant au nord de Lucerne se détachèrent de la tutelle des Habsbourg, dont Sempach.

Une trève fut conclue à Baden jusqu'au 17 juin 1386, ce qui assura à chacun le temps de préparer la future bataille, trève prolongée jusqu'au 2 juillet.

Diverses propositions de paix furent faites, mais en vain.

Le duc Léopold, faisant croire qu'il attaquerait Zürich, laissa à Broug et à Baden quelques troupes et marcha sur Sursee où il établit son quartier général ; mais son but était Sempach qui l'avait trahi au bénéfice des Confédérés.

Fort d'une armée composée d'environ 1 500 à 2 000 chevaliers, revêtus de leurs brillantes armures, et de 2 500 mercenaires à pied, il était fin prêt et certain d'une victoire facile, face aux 1 500 Confédérés.

Ces derniers, ayant deviné son plan, s'étaient empressés de gagner Lucerne où ils se mirent sous les ordres de l'ancien avoyer Pierre de Gundoldingen et se rangèrent en ordre de bataille sur le plateau dominant Sempach.

Terrain peu favorable aux troupes à cheval du duc, ce dernier demanda aux chevaliers de mettre pied à terre et de former un carré, hérissé de lances.

Malgré ce mur de piques, les Confédérés s'élancèrent à l'attaque, mais en vain ne purent le franchir. Parmi les premiers morts, se trouvait l'avoyer de Lucerne.

La victoire semblait sourire au duc, mais un courageux paysan s'élança et prenant à bras le corps le plus de lances possible, entraînant dans sa chute les chevaliers s'écria « Pensez à ma femme et à mes enfants ». Par cette trouée inattendue, le flot des Confédérés pénétra au plus profond des rangs des Autrichiens. Le duc lui-même se battit courageusement et tomba sur le champ de bataille.

Ce fut alors une débandade générale. Les Autrichiens laissèrent 2 000 des leurs contre seulement 200 Confédérés.

Une chapelle fut élevée sur le champ de bataille, l'autel se trouve à l'endroit où décéda le duc et, dès 1387, un office était célébré à la mémoire des combattants. Cet office se tient maintenant le premier lundi après le 4 juillet. Dans cette chapelle se trouve un tableau représentant le sacrifice de l'humble paysan, Arnold de Winkelried, ainsi que les noms des nobles et leurs écussons de l'armée autrichienne de même que ceux des Confédérés tombés lors de cette célèbre bataille.

Bataille célébrée également par le Lucernois Halbsuter sous le nom de Sempacherlied (Chant de Sempach).

En 1886, pour le 500e anniversaire, un monument fut élevé à la gloire de Winkelried.

De plus, le deuxième bateau, en bois, lancé sur le lac Léman, en 1824 et désafecté en 1842, porta le nom du héros de cette bataille. Un autre navire, en fer, fut lancé, en son honneur en 1871 et portait le nom de Winkelried II. Il fut réformé en 1918.

A. Barriot

P.J. N° 24

P.P. N° 3

On lui doit de nombreux timbres Niklaus Stoecklin est décédé

Le peintre et graphiste Niklaus Stoecklin est décédé dans sa 87e année le soir de la Saint-Sylvestre à Riehen. De par son style figuratif, auquel il est resté fidèle tout au long de sa carrière, il occupe une place particulière dans la peinture suisse du XXe siècle. Mais on lui doit aussi de nombreux timbres-poste représentant notamment des insectes et des minéraux réalisés dans les années 1950 pour Pro Patria et Pro Juventute. Il avait reçu le prix de la ville de Bâle en 1958. ATS

Plusieurs timbres-imprimés à l'envers par les PTT

L'impression à l'envers du timbre de 2 F représentant le glacier d'Aletsch a suscité maints commentaires en Valais. On précisait à ce propos dans les milieux philatéliques de Sion qu'à plusieurs reprises déjà, à la plus grande joie d'ailleurs de certains collectionneurs, des timbres ont été imprimés à l'envers par les PTT.

Des amateurs rappelaient par exemple le cas du timbre de 40 centimes violet représentant la cathédrale Saint-Pierre à Genève dont les tours avaient été inversées. Exemple plus célèbre encore, celui du fils de Guillaume Tell, inversé également, au point qu'il était impossible de tirer avec une telle arbalète.

ATS